



ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vaulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le

mercredi 15 mai 2019 à 20.00 heures, à la halle de gymnastique, Vaulruz.

Le tractanda est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 mars 2019. Il ne sera pas lu, il est à disposition au Secrétariat communal ou sur le site : www.vaulruz.ch;
2. Comptes 2018
 - 2.a) Présentation générale des comptes communaux ;
 - comptes de fonctionnement ;
 - comptes d'investissement ;
 - 2.b) Rapport de l'Organe de révision ;
 - 2.c) Approbation des comptes ;
3. Nomination d'un membre au sein de la Commission financière ;
4. Nomination de l'organe de révision pour la période 2019-2021 ;
5. Règlement scolaire communal ;
6. Règlement sur le droit de cité communal ;
7. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée et les comptes communaux 2018 ainsi que les deux règlements soumis aux points 5 et 6 du tractanda peuvent être consultés auprès du Secrétariat communal, durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site www.vaulruz.ch.

Le Conseil communal